



Équipe de Patinage Synchronisé

Code de conduite et règlements

Saison 2011 - 2012



Pour la clarté du document, le terme « patineurs » s'applique aux deux genres (garçons ou filles)

1. **Les patineurs doivent se présenter 20 minutes avant le début d'une pratique sur glace, tout retard entraînera une amende de \$2.00 qui sera remis au fond d'équipe, après plusieurs retard amende de \$5.00.**
2. Les patineurs doivent se présenter 10 minutes avant le début d'une pratique hors glace.
3. Les pratiques sur glace seront précédées d'un échauffement et des étirements.
4. Seuls les vêtements de l'équipe seront acceptés sur la glace. L'entraîneur désigne les vêtements requis pour chaque pratique.
5. Les patineurs sont fortement encouragés à porter les vêtements de l'équipe pour les pratiques hors glace, soit le survêtement de l'équipe, le T-shirt et/ou le cuissard. Seules les espadrilles seront acceptées. « PAS de tenue de ville ».
6. Les cheveux moyens et longs devront être attachés. Les « couettes » devront être attachées ou fixées pour ne pas nuire à la concentration durant la pratique.
7. Pas de bijoux ou montres sur la glace.
8. Les patineurs sont priés de ne pas parler à la fin d'une section de musique ou d'un « run-trough ». Ils doivent glisser si demandé ou se diriger immédiatement vers les entraîneurs.
9. Les patineurs seront priés de garder les « distances » pendant que les instructions des entraîneurs sont transmises.
10. Les patineurs sont priés d'apporter leur bouteille d'eau, bien identifiée, surtout s'ils ont une condition médicale contagieuse (rhume, grippe, feu sauvage, etc....). Pour les bouteilles d'équipe ils sont priés de ne jamais laisser toucher le bec de la bouteille sur les lèvres, ni de soulever le bec pour boire directement sur le bord de la bouteille.
11. Pas de langage vulgaire ou impoli. Un patineur s'exprime avec respect pour les entraîneurs, les bénévoles et ses coéquipiers.
12. La gomme et les bonbons (Chocolats) sont interdits. Ne pas se présenter au début d'une pratique avec de la nourriture ou une boisson autre qu'une bouteille d'eau.
13. Les cigarettes et la drogue sont strictement interdites.
14. Le gérant d'équipe doit être informé de tout problème pouvant survenir sur la glace ou hors glace. Le cas sera référé au comité qui verra à trouver une solution en collaboration avec les personnes concernées.

LES ABSENCES, RETARDS ET CHOIX DES PATINEURS

1. Les patineurs doivent aviser le responsable d'équipe ou chaperonne s'ils prévoient un retard ou une absence à une pratique, au moins 12 heures avant la pratique. Seules les absences MOTIVÉES (école, travail) sont acceptées. Les patineurs malades (rhume, grippe) se doivent d'assister aux pratiques, dans la mesure du possible, afin d'observer les ajouts et changements.
2. Si le responsable d'équipe ne peut être joint, les chaperonnes de l'équipe sont les personnes à contacter.
3. La présence aux démonstrations, spectacles et toute activité sociale est OBLIGATOIRE sans exception.
4. Les retards et les absences seront notés par une des chaperonnes d'équipe.
5. Les retards et les absences seront considérés pour déterminer les patineurs choisis pour les compétitions, les démonstrations et les spectacles.
6. Les résultats de l'évaluation, les années d'expérience seront considérés pour déterminer la position des patineurs dans les chorégraphies.
7. **LE CHOIX DE LA POSITION DANS LES LIGNES ET LE CHOIX DES ALTERNANCES EST ENTIÈREMENT À LA DISCRÉTION DES ENTRAÎNEURS : PAS DE PROMESSES, PAS DE GARANTIE.** Ceci n'est PAS ouvert à discussion. Cependant veuillez vous adresser directement au comité pour toute question ou explication relative à ce sujet.
8. Les patineurs devront toujours demeurer ensemble lors des démonstrations, des compétitions et des spectacles afin de bien vivre l'esprit d'équipe.
9. Lors des compétitions, chaque patineur doit respecter les règles établies par les entraîneurs et accompagnateurs (Ex : le couvre-feu)

Les entraîneurs et bénévoles de toutes les équipes encouragent leurs athlètes à mener une vie saine. Nous n'adhérons pas à des pratiques de contrôle de poids et nous vous encourageons à bien dormir, bien vous hydrater et surtout bien vous alimenter. Votre santé et votre bonheur nous tiennent à cœur et on vous aime comme vous êtes.

J'ai lu et compris le code de conduite. J'adhère pleinement à ces règlements et consent à les suivre tel que prescrit.

DATE : _____

Signature Patineur ou du parent/tuteur si moins de 18 ans